

Comprendre, mettre en oeuvre et établir un plan de prévention - Classe virtuelle



Durée
7 heures
1 jour



Prérequis

Le stagiaire devra se munir de la trame de plan de prévention disponible dans son entreprise.



Public concerné

Personnel chargé d'encadrer la coactivité avec des entreprises extérieures



Effectif maximum
20 personnes



Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné



Moyens pédagogiques

- La formation est animée en classe virtuelle. Un lien de connexion à la salle virtuelle est transmis au stagiaire préalablement à la formation, afin de se connecter à l'heure à la session.

La formation comprend :

- Présentation des notions théoriques via des supports multimédia
- Discussions
- Exercices individuels et en groupes



Modalités d'évaluations

Evaluation par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés

Objectifs

- Connaître les risques génériques et mesures de prévention associées
- Savoir élaborer le plan de prévention pour les opérations courantes

Programme

Accueil des participants et présentation des objectifs de la formation

INTRODUCTION

- Quelles sont les 4 grandes responsabilités de chacun face à un accident ?
- Quelle est la différence entre un danger et un risque ?
- Quels sont les principaux acteurs de prévention dans votre entreprise et en périphérie ?

PLAN DE PREVENTION

- Présentation du contexte réglementaire (avec exemple de cas de jurisprudence)
- Quels sont les risques particuliers à prendre en compte lors d'une intervention d'une Entreprise Extérieure ?
- A quel moment formaliser par écrit le Plan de Prévention ?
- Comment organiser la mise en oeuvre d'un plan de prévention ?
- Permis et autorisations complémentaires, c'est quoi ?

ETUDE DE CAS

- Elaboration d'un plan de prévention autour d'une étude de cas

NB :

- La formation sera illustrée de supports audiovisuels
- L'entreprise fournira au formateur ou au stagiaire la trame établie pour les plans de prévention, afin de servir d'exemple et de support à la formation
- En dehors des opérations courantes, DEKRA est en mesure de vous assister à l'analyse de risque et à la mise à disposition d'animateur sécurité pour la surveillance de chantier

Le + DEKRA



Comprendre, mettre en oeuvre et établir un plan de prévention - Classe virtuelle

- La dématérialisation de la formation,
- Des formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en œuvre pour la pleine réussite de ses formations